

Le Département de la Haute-Loire se singularise par une identité unique fruit d'une Histoire et d'une culture ancienne. Au cœur de ce territoire à dominante rurale, le conseil départemental est le pivot d'une action politique cohérente (social, éducation, culture, environnement, voirie et aménagement...) au service des habitants.

Le contexte

Le patrimoine bâti du département comprend 22 collèges publics, les bâtiments administratifs utilisés par le département ou mis à disposition de différents organismes (plus de 60 implantations), plusieurs sites composés d'ensemble de bâtis à vocation touristique et des bâtiments historiques majeurs.

Au sein de la Direction déléguée « Bâtiments et Logistique », le Service des Bâtiments Départementaux est responsable du maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité, et de son développement pour accompagner les projets de la collectivité.

Vos missions

A ce poste, vous jouerez un rôle important en tant que manager avec la supervision d'une équipe de 30 agents. Vos principales responsabilités s'articuleront autour de la gestion organisationnelle du service pour assurer une efficacité dans le traitement des enjeux à venir tels que le décret tertiaire et la transition énergétique. Cela implique également l'élaboration d'un Plan Stratégique de Patrimoine de la collectivité, comprenant des diagnostics bâtimentaires, des diagnostics d'usages et des recommandations de gestion, ainsi que la spécialisation des agents.

Le défi à relever !

Rejoignez-nous et venez contribuer à améliorer la performance du parc immobilier de la collectivité !

Pourquoi pas vous ?

- **Vous êtes un manager reconnu capable d'animer une équipe et de travailler en transversalité ?**
- **Vous possédez de solides connaissances dans les techniques du bâtiment ?**
- **Vous êtes capable de vous adapter aux évolutions de projets et êtes force de propositions pour garantir leur succès ?**

Formation requises :

BAC+5, formation et/ou expérience dans les domaines de l'immobilier et du bâtiment, notions de droit public (maîtrise d'ouvrage, commande publique ...)

Les Avantages du Poste

Une équipe de travail dynamique
Des conditions de travail favorables (forfait cadre 25 CA + 28 RTT)
Un cadre de travail et de vie avantageux

>> Envoyer votre candidature à
recrutement.mobilite@hauteloire.fr

Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez prendre contact avec
Philippe D'ARGENLIEU
(Directeur Délégué, Pôle Bâtiment et logistique) au
04.71.07.43.87



Cap 2030

UN COLLECTIF AU SERVICE D'UNE AMBITION



POURQUOI INTÉGRER LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE ?

Partagez nos valeurs

Orienté usagers

La reconnaissance de notre action passe par notre capacité à répondre aux usagers.

Collectif

Nous travaillons élus, partenaires et services, main dans la main.

Responsable

Pour le bien de nos concitoyens et de nos territoires, nous nous engageons à être moteur sur nos compétences réglementaires et être un acteur fédérateur sur celles dévolues à nos partenaires.

Des expériences à vivre

Vous êtes plutôt montagne et volcans ?

Alors, grimpez au sommet du Mézenc pour un lever de soleil à 360° ou embarquez à bord du train à vapeur le plus haut de France.

Envie de sources et fleuves sauvages ?

Flirtez avec les rapides des Gorges de l'Allier ou hissez la grande voile au Lac de Lavalette.

Vous êtes passionné par la culture et les chemins ?

Plongez dans les Lumières du Puy-en-Velay après un dîner dans ses ruelles colorées ou frôlez les rapaces au château de Rochebaron.



Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Chef du service gestion des bâtiments départementaux (H/F)	Cadre d'emplois	Ingénieurs territoriaux Attachés territoriaux
Direction	Direction des services techniques	Grades	Tous les grades
Service	Gestion des bâtiments Départementaux	Métier	Chef de service Cadre N4
Cellule / COR / Collège / Secteur		Groupe de fonctions	A3a
Résidence administrative	Le Puy en Velay	Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Permanent ouvert à l'article L332-8.2°	NBI (titulaire uniquement)	Oui : 15 points N°19
		Temps de travail	Complet

DEFINITION

Le patrimoine bâti du département comprend 22 collèges publics, les bâtiments administratifs utilisés par le Département ou mis à disposition de différents organismes (plus de 60 implantations), plusieurs sites composés d'ensemble de bâtis à vocation touristique et des bâtiments historiques majeurs.

Au sein de la Direction déléguée « Bâtiments et Logistique », le Service des Bâtiments Départementaux est responsable du maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité, et de son développement pour accompagner les projets de la collectivité.

Le poste comprend une forte composante managériale (service de 30 agents). Il s'agira en particulier de veiller à ce que l'organisation du service permette de traiter efficacement les enjeux à venir : décret tertiaire et transition énergétique, élaboration d'un Plan Stratégique de Patrimoine de la collectivité (diagnostic bâtimentaire, diagnostic des usages, préconisations de gestion), spécialisation des agents etc.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

Le Chef du service Bâtiments Départementaux :

- Manage les agents du service, y compris le Service Intérieur et les agents des Equipes Mobiles d'Ouvriers Professionnels (EMOP)
- Organise et coordonne l'intervention des techniciens chargés du suivi du patrimoine et des travaux
- Gère les budgets du service
- Organise la gestion du patrimoine en relation avec les utilisateurs interne et externe

- Propose les programmes, plans pluriannuels des travaux, les stratégies d'achat (déclinaison de la politique « achats » de la collectivité, massification, accords-cadres...) permettant de satisfaire les objectifs
- Propose et organise la mise en œuvre des travaux, de la maintenance et de l'entretien courant du patrimoine bâti du département
- Organise et coordonne aux plans technique, administratif et financier, l'exécution des travaux
- Participe aux réflexions sur les projets du département ayant une dimension batimentaire en apporte des éclairages sur les volets architecturaux et d'aménagement

COMPETENCES REQUISES

Niveau requis : BAC+5 en architecture immobilier, droit public et maitrise d'ouvrage public

Formation et qualifications nécessaires :

Des formations obligatoires seront proposées pour accompagner l'agent sur le poste en fonction de ses connaissances.

Toutefois, des qualifications et/ou expériences en architecture et en maitrise d'ouvrage public sont attendues.

Compétences techniques

- Techniques du bâtiment
- Loi MOP
- Sécurité
- ERP
- Performance énergétique

Compétences transversales

Organisationnelles :

- conduite de projet dans la limite des délégations responsables de l'engagement du suivi et de l'exécution des budgets du service

Personnelles :

- rigueur et méthode

Relationnelles et managériales :

- sens du travail en équipe, relationnel avec les interlocuteurs (services du département, principaux de collèges, élus, entreprises)
- Management d'équipes : Nombre d'agents encadrés : 2 administratifs, 7 techniciens, 6 agents du service intérieur et 14 EMOP

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

- Positionnement hiérarchique :
- Fonction de la personne responsable : Monsieur Philippe D'ARGENLIEU, Directeur délégué, pôle bâtiment et logistique
- Niveau d'intégration dans une équipe

AUTONOMIE

Forte

SPECIFICITES DU POSTE

- Organisation du temps de travail : Poste à temps complet, forfait cadre, coordination des absences avec son adjoint
- Territoire d'exercice : Déplacement sur l'ensemble du département (permis B)

Monsieur Philippe D'ARGENLIEU, Directeur délégué, pôle bâtiment et logistique
Direction des Services Techniques

Tél. : [04 71 07 43 87](tel:0471074387) - [06 49 67 27 98](tel:0649672798)
philippe.d-argenlieu@hauteloire.fr

Adresser lettre de candidature + CV accompagnés IMPERATIVEMENT de :

- une copie de l'attestation de réussite (si vous êtes lauréat de concours)
- une copie de votre dernier arrêté de situation administrative (grade, échelon, indices) pour les demandes de mutation ou de détachement (agent de la fonction publique)
- Rémunération
 - Pour les fonctionnaires, le montant de votre régime indemnitaire (IFTS, IAT...)
 - Pour les non fonctionnaires, le montant net avant prélèvement à la source de votre dernier bulletin de salaire

avant le 29 mai 2024

Par mail à l'adresse : recrutement.mobilite@hauteloire.fr

ou par courrier :

**Haute-Loire le Département
Service mobilité – compétences – vie au travail
1, place Monseigneur de Galard - CS 20310 - 43009 LE PUY EN VELAY Cedex**